

Image not found or type unknown



Tutelle d'un majeur protege

Par **doc452**, le **06/11/2008** à **11:51**

Bonjour, pourriez-vous me répondre à cette question SVP:

Dans une tutelle familiale, quand la déclaration du médecin spécialiste comporte une biographie, peut-on supposer que son diagnostic peut être influencé, ou, que son diagnostic envers le majeur protégé peut être mis en cause et delà même possibilité de redemander une contre expertise d'un autre médecin spécialiste?